



CONTACT : InPACT 37
2 carrefour du 11 novembre
37170 Chambray-lès-Tours
Tél : 02 47 86 39 25
contact@inpact37.org
www.inpact37.org

PLAN D' ACTIONS DEPARTEMENTAL POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE CITOYENNE ET TERRITORIALE EN TOURAINE

- BILAN 2010 / PERSPECTIVES 2011 -



SOMMAIRE

- 1/ BILAN MORAL 2010
- 2/ BILAN D'ACTIVITES 2010
- 3/ PLAN D'ACTIONS 2011

1/ BILAN MORAL 2010

Introduction

Ce rapport moral propose de :

- rappeler des éléments liés à la création d'InPACT 37 ;
- faire un point sur les adhérents et le réseau de partenaires, le fonctionnement et la prise de décision, les financements, les activités et les partenaires techniques.

Il a été présenté lors de l'Assemblée plénière organisée le 2 octobre 2010, à laquelle était invité l'ensemble des adhérents des trois structures fondatrices : le GABBTO, l'ADEAR 37 et Alter'énergies ainsi que les associations de notre réseau de partenaires. Cette Assemblée plénière avait pour objectif d'avoir un échange avec l'ensemble des 319 adhérents de nos structures et de présenter :

- des éléments de rappel sur InPACT national, InPACT Centre et la constitution d'InPACT 37 ;
- les associations du réseau de partenaires soutenant et participant aux actions d'InPACT 37 ;
- le présent rapport moral, par chapitre ;
- ainsi que le rapport d'activité, de façon exhaustive.

Malheureusement, la date a coïncidé avec une manifestation contre la réforme des retraites et n'étaient présents qu'une quarantaine d'adhérents ainsi que la moitié des associations du réseau de partenaires (huit associations sur quinze : ARIAL, l'AMAP la Belle Terre, la SEPANT, les Jardiniers Ambulants, ATABLE, le réseau tourangeau anti-OGM, Slow Food Val de Loire, la Véloration Tours).

Rappel sur la démarche "InPACT" : le réseau national, régional et la création d'InPACT 37...

...ou la volonté de mutualiser des moyens au service d'un projet alternatif de développement agricole.

InPACT National est une association regroupant l'AFIP, l'InterAFOCG, la FADEAR, la FNAB, la FNCIVAM et le RAD. Elle a été créée afin de promouvoir une agriculture plus durable et de proposer des alternatives concrètes aux agriculteurs sur leur exploitation. Elle a été déclinée dans huit régions par des réseaux d'associations ou pôles associatifs formalisés et dans peu de départements : Ille-et-Vilaine et Indre-et-Loire.

InPACT Centre est un réseau d'associations et fédérations d'associations qui a vu le jour en 2005 en région Centre. Il est né de la volonté de se fédérer de la part de plusieurs associations suite à la présentation par la Chambre d'Agriculture Régionale d'un projet de développement agricole pour la région lors du colloque de préparation du SRDES organisé par le Conseil Régional. Ces associations ne se retrouvaient pas dans la vision de l'agriculture présentée et ont donc structuré collectivement un projet alternatif. Les associations concernées étaient : Biocentre, la FRCIVAM et l'ADAR, l'ARDEAR, Alter'énergies, le MRJC et l'AFOCG 45.

Au cours de l'année 2008, InPACT Centre a mené une réflexion sur l'agriculture durable qui a abouti à la rédaction d'un "socle commun". En Indre-et-Loire, les trois structures qui participent à InPACT Centre (l'ADEAR 37, Alter'énergies et le GABBTO) se sont vraiment reconnues dans ce projet. En parallèle, le Conseil Général d'Indre-et-Loire avait à la même période une réelle volonté politique d'appuyer l'émergence de propositions agricoles alternatives à celles de la Chambre d'Agriculture Départementale. Ces trois structures ont formalisé InPACT 37 en association en décembre 2008 et un plan d'actions directement issu du socle commun d'InPACT Centre a été présenté au Conseil Général, qui s'est engagé à le financer à hauteur de 80 000 euros par an pendant trois ans à partir d'avril 2009. InPACT 37 est aujourd'hui un département pilote pour InPACT Centre pour la mise en œuvre de nombreuses actions.

Au delà de ce projet, InPACT 37 c'est aussi :

- une réelle volonté de mutualiser nos énergies par : un travail rapproché et complémentaire des salariés des trois structures, une coordination par l'animateur d'InPACT 37, des bureaux en commun, des demandes de financements complémentaires autour d'un plan d'actions coordonné, etc.
- une volonté de recherche d'une adhésion forte au projet par d'autres associations et acteurs du territoire pour créer un réel effet boule de neige.

Les adhérents et le réseau de partenaires

Les adhérents

Aujourd'hui les adhérents sont les trois membres fondateurs : Alter'énergies, l'ADEAR 37 et le GABBTO. L'adhésion a été fixée à 100 € pour l'année 2010. Même si ça n'a pas encore été le cas, d'autres adhésions sont possibles, puisque les statuts prévoient :

- l'adhésion de membres de droit : des organismes de producteurs ou des structures de développement agricole et rural ;

- l'adhésion de membres associés : des structures environnementalistes et de consom'acteurs, regroupées en 2 collèges distincts et aujourd'hui non représentés.

Le réseau de partenaires

A la création d'InPACT 37 tout début 2009, la campagne de mobilisation "*Pour une agriculture et une alimentation biologiques et locales en Touraine*", a déclenché un réel engouement de nombreuses associations, entraînant des demandes d'adhésions qui pouvaient potentiellement entrer dans le cadre des deux collèges associés. A ce stade, il a semblé au Comité Exécutif que la priorité était que les trois membres fondateurs devaient déjà apprendre à mieux se connaître sur le terrain, à travailler ensemble et que l'adhésion de plusieurs autres structures allait plutôt compliquer les choses sans forcément répondre à leurs vraies attentes, qui consistaient principalement à participer activement à la démarche. Ce que nous souhaitions à ce stade était bien de créer un "effet d'entraînement", la question de la formalisation nous paraissait à ce moment à la fois secondaire et prématurée. Le Comité Exécutif a donc proposé à ces structures, ainsi que celles qui étaient simplement intéressées à participer à la démarche, de rejoindre le "réseau de partenaires d'InPACT 37".

L'année 2009 nous a permis d'identifier qu'il était plus cohérent que des structures commerciales comme la Biocoop Salut terre ne fassent pas partie de ce réseau, alors qu'elle en faisait partie initialement, et qu'elle soit plutôt structure partenaire/sponsor pour certains événements. En 2010, le réseau de partenaires est constitué de 15 structures (l'AMAP Bio en Brenne, l'AMAP la Belle Terre, l'AMAP la Riche en Bio, ARIAL, ATABLE, ATTAC 37, Changeons d'Ere, Convivium Slow Food Val de Loire, les Jardiniers Ambulants, Pour Politis 37, Raiponce, le Réseau Tourangeau Anti-OGM, la SEPANT, une Place pour Tous, la Vélorution Tours).

Alors qu'il y a eu une forte mobilisation autour de l'élaboration collective des deux outils de la campagne de sensibilisation portée par Alter'énergies, elle s'est ensuite un peu estompée traduisant peut-être un certain essoufflement de la part des partenaires. Cependant, lors de l'Assemblée plénière chacune des associations présentes s'est (re)présentée rapidement, à identifier les points d'intérêts qu'elle avait au sein de la démarche d'InPACT 37 et des ponts concrets de partenariat. Ce tour de table a permis de confirmer que, même si les associations ne connaissaient pas l'ensemble des actions d'InPACT 37, elles avaient toutes compris la démarche et identifié les ponts possibles à construire ensemble.

Retenons par exemple :

- pour la SEPANT : travail de réflexion commun sur les outils de préservation du foncier, projet pour préserver la biodiversité ordinaire, etc.
- pour Jardiniers Ambulants et ATABLE : relais pour faire des animations sur les questions d'agriculture et d'alimentation auprès de différents publics, notamment scolaires ;
- pour Slow Food Val de Loire : intérêt à travailler ensemble sur EuroGusto pour une meilleure sensibilisation de l'intérêt d'une alimentation de qualité et de proximité, et augmenter l'offre des produits locaux à l'événement ;
- pour le Réseau anti-OGM : échange sur une interpellation du Conseil Régional autour d'un financement accordé pour les rillettes tourangelles afin qu'il respecte l'engagement pris d'être une région sans OGM, projet de guide des produits issus d'animaux nourris sans OGM ;
- pour l'AMAP la Belle Terre : partenariat autour de l'accompagnement de l'installation d'un maraîcher hors cadre familial à Bourgueil et possibilité d'organisation de la première fête d'InPACT 37 sur la commune ;
- pour ARIAL : sensibilisation de la mairie de Saint Pierre des Corps autour de l'installation d'un maraîcher bio en territoire péri-urbain ;
- pour la Vélorution Tours : souhait de relayer les démarches citoyennes autour des thématiques sur lesquelles on travaille.

Lors de l'Assemblée Plénière, le Comité Exécutif souhaitait discuter plus collectivement de la façon dont il veut organiser "l'effet d'entraînement" du réseau de partenaires. L'ordre du jour trop chargé n'a pas permis de faire l'atelier prévu pour permettre une réflexion plus collective sur ce réseau, son rôle et à la mise en place progressive de la représentation des deux collèges au CE. Le Comité Exécutif propose aujourd'hui de continuer à fonctionner tel quel mais de commencer à accueillir en 2011 comme observateur aux réunions de Comité Exécutif les partenaires qui le souhaiteraient, et de refaire le point dans un an.

On finit ce chapitre en notant qu'en avril 2010 l'association Terre de Liens Centre a vu le jour. A la demande de cette association, InPACT Centre a validé le fait qu'elle puisse participer au pôle régional, comme c'est le cas en Régions Poitou-Charentes et Rhône-Alpes. Terre de Liens Centre se décline sur le territoire régional en groupes départementaux et locaux. Le CE d'InPACT 37 invitera bien sûr les trois représentants du groupe départemental à leurs réunions quand certains points concerneront Terre de Liens ou le foncier en général.

Le fonctionnement et la prise de décision

Le Conseil d'administration, appelé Comité Exécutif (CE), est constitué de deux personnes mandatées par chacun des membres fondateurs et potentiellement de deux personnes mandatées par chacun des membres de droit et chacun des collèges. Chacun des membres et des collèges a un vote, même s'il n'y a pas de membres de droit et que les collèges ne sont pas encore représentés aujourd'hui.

Depuis la création d'InPACT 37, il y a trois co-présidents, un par structure membre, et le bureau est confondu avec le CE, mais cela peut être amené à changer.

Cette année, après un an et demi de fonctionnement, le CE a souhaité convoquer une première Assemblée plénière en invitant l'ensemble des 319 adhérents des trois associations, le réseau de partenaires et les représentants de Terre de Liens 37. L'objectif était de conforter l'effet d'entraînement que l'on recherche en le restimulant. C'était donc un réel temps collectif de bilan et de perspectives pour mieux se projeter, et dont l'objectif était de :

- faire le point sur les activités et que chacun puissent identifier les lieux où il peut y participer activement ;
- faire le point sur notre fonctionnement et l'affiner collectivement.

Nous avons prévu trois ateliers : un pour les partenaires, un autre pour les administrateurs afin de discuter du mode de décision, et un dernier pour les adhérents des trois structures pour revoir la question de la circulation de l'information. L'ordre du jour chargé n'a permis de faire qu'un échange rapide à la fin de journée en plénière, et nous en prenons acte pour l'année prochaine.

Les financements

En 2010, InPACT 37 a bénéficié des financements suivant :

- la subvention du Conseil Général d'Indre-et-Loire (80 000 €)
- les prestations de service (3 500 €)
- les adhésions (100 €/membre)

La subvention du Conseil Général finance l'intégralité du fonctionnement d'InPACT 37 et participe au financement des missions déléguées aux structures membres. Pour les membres, l'idée est que cette subvention puisse permettre d'aller chercher d'autres fonds si nécessaire en s'en servant de co-financements. Pour 2011, dans l'objectif de diversifier et de sécuriser un peu plus le financement du fonctionnement d'InPACT, une demande de financement Cap Asso sera faite au Conseil Régional pour le poste salarié d'InPACT 37.

A titre d'information, la subvention du Conseil Général participe à :

- pour Alter'énergies : 29% du poste de coordination (Marion Fauré), 15% du poste de chargée de mission sur la Valorisation des Ressources Agricoles Locales (Marie Daniel) et 5% du poste de chargée de mission sur l'éco-construction (Isabelle Bergin)
- pour l'ADEAR 37 : 8% du poste Installation (Marie Pierre Auvray), à 11% du poste de chargé de mission "circuits courts / réseau de fermes" (Sophie Whoeling)
- 0% du poste d'animatrice du GABBTO (Florence Ollivier)

Les activités

Le bilan des activités fait l'objet d'une partie de ce document présentée plus loin, mais on peut tout de même noter quelques points.

En terme d'évolution des activités depuis 2009

Les activités 2009 se déclinaient autour des 5 axes : installation agricole, développement de l'Agriculture Biologique, accompagnement à l'autonomie énergétique et à l'éco-habitat, développement de l'agriculture durable et des circuits courts et promotion d'une agriculture citoyenne et territoriale.

En 2010, les axes restent les mêmes, trois nouvelles activités portées par Alter'énergies, ont été intégrées :

1. le lancement d'un programme de formations pour les élus. L'AG 2009 d'Alter'énergies a permis d'identifier collectivement un début de méthodologie pour la mise en place de la formation des élus. La première se fera courant novembre sur les moyens d'action pour maintenir de l'activité agricole dans les communes ;
2. le lancement d'un réseau de chantiers solidaires et participatifs. L'idée de ces chantiers est que des citoyens puissent aider des jeunes en phase d'installation, ou des agriculteurs rencontrant une

difficulté ponctuelle. L'objectif de l'année 2010 est de pouvoir réfléchir à une méthodologie et un cadre réglementaire pour leur mise en œuvre ;

3. un accompagnement pour l'éco-construction des bâtiments agricoles pour les installations pilotes.

En ce qui concerne cette entrée de l'éco-construction, le Comité Exécutif souhaite prendre le temps, au-delà des deux installations pilotes de la Riche et la CCET, de décider s'il continue à la présenter aux collectivités comme partie intégrante du "pack installation" ou s'il la présente comme une option. En effet, il semble au CE que les coûts sont élevés et cela pourrait éventuellement freiner certaines collectivités, alors que l'objectif premier d'InPACT 37 est bien d'installer des jeunes. L'idée est de prendre un temps d'analyse, et comparer notamment avec le coût des bâtiments "conventionnels".

Un bref bilan de l'approche ...

La mise en œuvre des différentes activités a permis de confirmer que :

- il existe de réelles motivations de la part des élus communaux de préserver des activités agricoles sur leur territoire, mais aussi un réel besoin d'accompagnement (appui, conseil, formation, etc.) pour arriver à concrétiser réellement des installations ;
- il existe des porteurs de projets à l'installation (souvent issus d'autres milieux) avec des envies de projets novateurs porteurs d'éthique, mais dont le projet concret reste à mûrir et qu'il existe donc un réel besoin d'accompagnement pour pouvoir affiner leur projet, surmonter les obstacles à franchir et concrétiser leur installation ;
- il existe de nombreux citoyens et associations qui ont envie d'une alimentation plus saine et respectueuse de l'environnement et qui œuvrent en ce sens, mais qui n'ont bien souvent pas une vision globale ou les moyens d'actionner l'ensemble des leviers pour arriver à concrétiser une installation proche de chez eux ;
- il manque de lien entre l'ensemble de ces acteurs pour que des installations se concrétisent et que ça conforte l'approche que nous souhaitons avoir, c'est-à-dire développer une agriculture de qualité et de proximité en mettant en œuvre des projets de territoire concertés entre les différents acteurs.

La mise en œuvre de ces activités a permis aussi de pointer du doigt :

- qu'il existe aussi des paysans ayant des pratiques durables qui ont besoin de ne pas se sentir seuls dans leurs démarches pour ne pas s'essouffler, voire cesser leur activité ;
- que certains acteurs en charge du développement agricole ont développé des fonctionnements parfois étonnants, qui pourraient être un frein au développement d'une agriculture de qualité et de proximité, voire entraîner une régression, et qu'il faut des acteurs syndicaux et associatifs forts qui puissent les interpeller.

Les partenaires

Pour les élus, les citoyens et les porteurs de projet InPACT 37 commence à être identifié comme un acteur moteur, pouvant mettre du lien pour développer une agriculture de qualité et de proximité. Pour les services de l'État et les organismes officiellement chargés de l'agriculture, InPACT 37 est un nouvel acteur, à qui ils ne savent pas trop quelle place donnée, et qui parfois gênent aux entournures.

Les collectivités

InPACT 37 commence aujourd'hui à être repéré par les collectivités en tant qu'acteur moteur sur le territoire :

- le Conseil Régional finance InPACT Centre. Le Conseil Général finance InPACT 37. Quatre pays (Loire Touraine, Loir Nature Touraine, Chinonais et Touraine côté Sud) souhaitent que InPACT 37 participe à l'élaboration de la nouvelle génération de contrat de pays à leur renouvellement. L'objectif pour InPACT 37 est d'assurer que le cadre puisse permettre la réalisation concrète de projets qui nous paraissent porteur de développement à l'échelle du territoire.
- des communes et communautés de communes font appel à InPACT 37 pour les accompagner techniquement. La commune de la Riche et la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau (CCET) sont accompagnées par InPACT 37 pour un projet pilote d'installation. D'autres communes ou communautés de communes souhaitent que InPACT 37 les accompagnent dans leurs réflexions :
 - participation au comité de suivi du diagnostic agri-urbain dans le cadre de l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) pour l'agglomération Tourangelle ;
 - co-pilotage d'une étude faite par des étudiants de l'ESA (Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers) pour la communauté de communes de Sainte Maure de Touraine sur l'évaluation du potentiel de production et de commercialisation de produits biologiques ;
 - soirée débat autour d'une projection de film et montage d'une AMAP autour de l'installation d'un maraîcher à Ligueil ;
 - soirée débat autour d'une projection de film à Chambray ;
 - contacts pour installer un maraîcher bio à Balan Miré suite à un diagnostic agricole fait par la Chambre d'Agriculture dans le cadre de la révision du PLU ;

- contacts pour une installation dans un projet d'éco-quartier à Joué-lès-Tours ;
- contacts pour faire la fête de l'agriculture citoyenne et territoriale à Bourgueil.

Les paysans

InPACT 37 commence à être identifié par les paysans ou porteur de projets comme un acteur sur lequel ils peuvent compter : appui technique pour orienter les systèmes de production et de commercialisation vers plus de durabilité (appui, conseil, formation, groupes techniques, etc.), appui à la mobilisation des citoyens pour l'achat de foncier par Terre de Liens, demande de soutien pour interpeler la SAFER, la Préfecture, la DDPP, etc.

Les citoyens

InPACT 37 a créé aussi une forte mobilisation des citoyens avec la campagne, et une forte adhésion de nombreux citoyens et associations. Quinze structures sont aujourd'hui membres du réseau de partenaires. A titre d'exemple, mais exemple exemplaire, on peut citer la démarche de Terre de Liens dont la première installation en région Centre s'est fait avec Sébastien Beauiry et pour laquelle InPACT 37 a participé à mobiliser des citoyens à travers ses réseaux.

Les services de l'Etat et les organismes officiellement chargés de l'agriculture

Par contre, on sent bien que les services de l'État et les organismes officiellement chargés de l'agriculture apprécient peu que des structures comme InPACT 37 viennent marcher sur ce qu'ils considèrent leur plate bande. Peu habitués à avoir des comptes à rendre à la société, les dossiers ne sont pas toujours gérés avec une grande transparence. Alors que la Chambre d'Agriculture cherche carrément à l'occulter du paysage, en général InPACT 37 est accepté dans la cour officielle, mais pas celle des initiés. De façon général, InPACT 37 les "gênent un peu".

- La Chambre d'Agriculture

La Chambre d'Agriculture départementale reste encore l'acteur avec qui aucune collaboration n'a été possible jusqu'à présent. InPACT 37 souhaite pouvoir travailler conjointement avec elle d'autant plus que des pistes de travail ont été identifiées, mais la création même d'InPACT 37 n'était pas souhaitée par la Chambre d'Agriculture : un projet de développement différent, un acteur concurrent pour l'accès à certains financements.

- la SAFER

InPACT 37 avait été interpellé par un groupe de porteurs de projets en installation collective en GFR (Groupement Foncier Rural) à Lémeré dont le dossier ne semblait étonnamment pas une priorité pour l'accès aux terres. InPACT 37 a interpellé la SAFER, aux côtés d'autres associations, collectivités et syndicats. Face à une telle mobilisation, la SAFER, après avoir répondu à chacun, s'est probablement sentie bousculée et avait convoqué une réunion collective. C'était une grand première et les porteurs de projet ont finalement eu gain de cause.

- les services déconcentrés de l'État

- la DDT (Direction Départementale des Territoires) a invité InPACT 37 à participer à un groupe de travail technique sur les circuits courts dans l'objectif de partager un diagnostic et d'identifier les pistes de développement sur le département, mais au-delà de ce groupe officiel, il semblerait qu'au moins un projet important non évoqué dans le groupe voit le jour et soit issu d'une collaboration parallèle avec la Chambre d'Agriculture ;

- InPACT 37 a sollicité des rencontres avec la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations), ex DSV ((Direction des Services Vétérinaires), remettant en cause l'interprétation des textes d'un de leur agent ayant entraîné la fermeture de plusieurs ateliers de transformation à la ferme à l'heure où on se préoccupe de développer les circuits courts. Les échanges sont actuellement en cours, mais InPACT 37 a quand même rencontré le Préfet à ce sujet.

Le mot de la fin ...

InPACT 37 fait aujourd'hui partie du paysage agricole. Par contre, elle a encore du chemin pour acquérir une vraie légitimité de terrain. Cette légitimité passera notamment par des installations de porteurs de projet, ainsi que le maintien des exploitations existantes. On tient à rappeler aux porteurs de projets et paysans qu'on se sent responsables non pas pour eux mais avec eux de leur installation et de leur maintien. Au-delà des deux installations pilotes, InPACT 37 devra accompagner les porteurs de projet suivis par l'ADEAR 37 pour concrétiser leur installation, puis rapidement trouver un levier démultiplicateur. Rappelons que l'enjeu est de taille puisqu'en Indre-et-Loire : environ 250 exploitations disparaissent chaque année pour 80 installations seulement, dont 40 non aidées.

2/ BILAN DES ACTIVITES 2010

I - INSTALLATION AGRICOLE

Structure en charge : ADEAR 37

Salariée référente : Marie-Pierre AUVRAY

Contexte et enjeux

En Indre-et-Loire, comme dans le reste de la France, le nombre d'installations agricoles ne couvre pas le nombre de départs. Chaque année on observe environ 250 départs à la retraite pour seulement 80 installations.

Le nombre de porteurs de projet à l'installation agricole qui rencontrent des difficultés à s'installer est en constante augmentation. Cela est essentiellement dû au fait qu'ils ne sont pas issus du milieu agricole ou que leur projet sort « *des cadres traditionnels des installations agricoles* ». Ainsi, le nombre d'installations « hors cadre familial » augmente régulièrement et représente aujourd'hui environ 40% des installations aidées en Indre-et-Loire. De même, de plus en plus de porteurs de projet reprenant l'exploitation familiale souhaitent modifier le système d'exploitation de leurs parents notamment pour aller vers l'agriculture biologique ou les circuits courts de commercialisation.

Ces porteurs de projet sont donc dans une situation de rupture, qui peut être géographique, sociale, culturelle et, dans tous les cas, professionnelle, où bien souvent le projet entrepreneurial est imbriqué dans le projet de vie. Si on peut y voir une certaine « opportunité » pour le renouvellement de la profession, cela pose également de nouveaux types de problèmes : l'accès à la formation, l'accès aux moyens de production (le foncier en particulier), l'insertion dans le réseau professionnel agricole, sans parler de l'accès aux aides à l'installation agricole.

Si ces nombreux porteurs de projet représentent une chance pour le dynamisme rural de notre département, il est nécessaire de leur apporter un accompagnement spécifique non pourvu par les organisations « historiques » de l'installation.

Objectifs

L'objectif du dispositif « De l'Idée Au Projet Agricole » (DIAPA) est d'apporter un accompagnement aux porteurs de projet dans la construction de leur projet agricole en complémentarité avec les outils d'aide à l'installation existants.

Cet accompagnement doit permettre de prendre en compte :

- les spécificités de projets agricoles souvent innovants et pour lesquels il existe peu de références techico-économiques,
- les besoins de ces porteurs de projet qui aspirent à mieux concilier projet professionnel et projet de vie,
- le manque d'implication dans les réseaux sociaux et professionnels de ces porteurs de projet,
- le manque de connaissance de la situation socio-économique du territoire.

Présentation détaillée des actions réalisées

L'accompagnement proposé aux porteurs de projet se compose de plusieurs niveaux : un suivi individuel, des temps collectifs, des formations, un tutorat.

Un suivi individuel par l'animatrice de l'ADEAR 37 est réalisé lors de l'accueil et des entretiens réguliers qui ont lieu avec les porteurs de projet. Ces différents temps permettent de présenter le dispositif DIAPA et la coordination entre les différentes actions, d'informer et d'orienter vers les structures partenaires (Point Info Installation en particulier) et d'aider le porteur de projet à progresser dans la formulation et la concrétisation de son projet.

Des temps collectifs rassemblant l'ensemble des porteurs de projets accompagnés par l'ADEAR 37 ont permis de faire le point sur l'état d'avancement des projets chacun. Des « rencontres paysannes » rassemblant paysans et porteurs de projets ont permis de créer des temps d'échange d'expériences, d'histoires et de débat sur les projets d'installations et les projets de vie des uns et des autres. Enfin, étant donné que plus de 60% des porteurs de projets envisagent de s'installer en production maraîchère, des rencontres thématiques dans six fermes maraîchères ont permis, pour certains de découvrir cette production, pour d'autres de se perfectionner en abordant différentes techniques de production et de commercialisation.

Un programme de formation « Chiffrer son projet et en mesurer la faisabilité » se déroulant à la fois sur la fin 2010 et le début 2011 a été mis en place par l'ADEAR 37. Ce programme est destiné en priorité aux porteurs de projet n'ayant pas accès ou ne souhaitant pas intégrer le dispositif du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Il permet de mener une réflexion sur les objectifs et le montage de son projet et de réaliser des plans de fonctionnement et d'investissement prévisionnels.

Enfin, plusieurs dispositifs de tutorat ont été poursuivis ou mis en place. Il s'agit de faire profiter au porteur de projet de l'accompagnement d'un paysan installé afin de faciliter son insertion dans le milieu professionnel agricole et dans le réseau local. Le tuteur suit le porteur de projet dans la construction de son idée, partage son expérience et l'oriente vers des personnes-ressources. Une session de formation des tuteurs a été organisée afin qu'ils puissent acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'accompagnement d'un porteur de projet. Cinq binômes « porteur de projet / tuteur » fonctionnent actuellement.

Public cible / bénéficiaires

Porteurs de projet d'installation en agriculture, souvent en reconversion professionnelle et le plus souvent hors cadre familiaux.

Bilan

Indicateurs	Prévus	Réalisés
Porteurs de projets accompagnés	10	20
Tutorats mis en place	10	5

De plus en plus de porteurs de projet sont accueillis à l'ADEAR 37 et bénéficient du dispositif d'accompagnement. Désormais une vingtaine de porteurs de projets (dont neuf nouveaux en 2010) sont engagés dans le dispositif à des stades différents et dans des productions variées (bovin, caprin, apiculture, maraîchage, céréales, escargot, volaille). La phase de capitalisation d'expériences et d'informations réalisées entre 2007 et 2009 a permis d'affiner le dispositif et d'élaborer des outils efficaces pour accompagner les porteurs de projet.

La participation de l'ADEAR 37 au Comité Départemental Installation est une reconnaissance légitime en tant qu'acteur à part entière dans le paysage de l'installation agricole. Cela a permis d'élaborer une charte du tutorat partagée par l'ensemble des acteurs et de faire reconnaître le dispositif de tutorat en tant qu'outil supplémentaire à proposer aux futurs installés.

Perspectives

Les actions du dispositif DIAPA (suivis individuels, temps collectifs, rencontres paysannes, formations) seront reconduites pour l'année 2011.

Le renforcement de partenariats avec des structures de l'économie sociale et solidaire (Terre de liens, le Cré-Sol) ou avec les établissements de formation (CFPPA, lycée agricole, MFR) permet d'envisager de manière concertée l'élaboration de nouveaux outils pour améliorer les conditions d'installation des porteurs de projet.

Financements prévus

Conseil général (via InPACT 37).

État.

Conseil Régional (Cap'Asso).

Fonds de formation professionnelle (VIVEA).

Partenariats envisagés

Le travail de partenariat avec les autres acteurs de l'installation (ADASEA, Chambre d'Agriculture, DDT, Centres de formation) va être poursuivi. Une action est envisagée avec pôle emploi pour la mise en place de la formation « De l'Idée Au Projet Agricole ».

II - AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Structure en charge : GABBTO

Salariée référente : Florence OLLIVIER

Contexte et enjeux

En 2009, l'agriculture biologique représentait de 1,9% de la Surface Agricole Utile en Indre-et-Loire alors que le Grenelle de l'Environnement a fixé comme objectif d'atteindre 6% dès 2012 pour répondre à une demande en produits bio sans cesse plus importante que ce soit du côté des collectivités que de celui des consommateurs.

Un accompagnement des producteurs et un travail en partenariat avec d'autres structures est nécessaire afin de développer les installations et les conversions de façon durable dans le temps. Une fois convertis ou installés, les producteurs ont également besoin de continuer à se former, à échanger sur leurs pratiques et à s'informer sur la réglementation ou les évolutions du marché.

Par ailleurs, un appui à la commercialisation, par le biais de la restauration collective ou des opérateurs aval, permet d'assurer des débouchés aux producteurs et de créer une valeur ajoutée sur le territoire, notamment dans le cadre d'une transformation locale.

Côté consommation, la demande de produits bio est en forte augmentation mais les consommateurs ne connaissent pas toujours les principes de l'agriculture biologique ni l'impact de l'agriculture biologique sur l'environnement. L'organisation d'événements grand public permet ainsi aux citoyens et consommateurs de mieux comprendre les enjeux de l'agriculture biologique et locale.

Objectifs

Les objectifs de cet axe sont :

- d'augmenter la surface en agriculture biologique ;
- d'accompagner les producteurs bio ainsi que les projets d'installation et de conversion ;
- de soutenir la commercialisation des produits bio ;
- de sensibiliser les consommateurs.

Présentation détaillée des actions réalisées

La mise en place d'un Pôle Conversion a été l'aboutissement d'un travail de réflexion au niveau régional des réseaux des GAB et des Chambres d'Agriculture. Les structures ont mutualisé leurs outils et leurs compétences afin de proposer un accompagnement adapté aux porteurs de projet : numéro de téléphone unique, diagnostic de faisabilité, proposition pour une étude technico-économique et un suivi individuel durant la durée de la conversion. Cet automne, six diagnostics ont été réalisés en Indre-et-Loire et de nombreux contacts ont été pris.

Des journées de formation ont été organisées (cinq sur la conversion à l'agriculture biologique, une sur la biodynamie et une sur les maladies du bois) ainsi que des visites d'exploitations et rencontres entre producteurs. La communication s'est également renforcée avec la diffusion du bulletin d'infos trimestriel « Gabtto'Infos » et la diffusion hebdomadaire des actualités du réseau aux adhérents.

Côté consommateurs, plusieurs événements grand public ont permis de sensibiliser de nombreux citoyens : marché de producteurs bio dans le cadre du Printemps Bio, participation au Salon Fougère et à Ferme Expo, etc.

Par ailleurs, suite à la mise en place d'une plate forme régionale d'approvisionnement en produits bio, « Self Bio Centre », des mises en relation entre producteurs et collectivités ont eu lieu et vont se poursuivre l'année prochaine.

Enfin, un état des lieux de l'agriculture biologique et des circuits courts sur le Pays Loire Touraine a été réalisé et a abouti à plusieurs pistes d'action. Des groupes de travail devraient se constituer prochainement pour poursuivre ce travail (projet piloté par la Chambre d'Agriculture, en partenariat avec Bio Centre, le GABBTO et le Pays).

Public cible / bénéficiaires

Les bénéficiaires des ces actions sont :

- les porteurs de projet à l'installation en agriculture biologique
- les producteurs ayant un projet de conversion
- les producteurs bio
- les citoyens et consommateurs

Bilan et perspectives

Indicateurs	Prévus	Réalisés
Exploitations en agriculture biologique sur le département	170	170
Conversions en agriculture biologique accompagnées	35	50
Journées de formation organisées	4	7

Les conversions à l'agriculture biologique se sont fortement intensifiées et 170 exploitations bio ou en conversion sont aujourd'hui présentes sur le territoire. Les surfaces correspondantes sont de 6 278 ha, ce qui place l'Indre-et-Loire en tête des départements de la région Centre. Cet accroissement doit se poursuivre pour espérer atteindre l'objectif du Grenelle de l'environnement (6% de la Surface Agricole Utile en 2012). Le nombre de producteurs bio étant en nette progression, il est important de créer une dynamique et de favoriser des échanges entre producteurs. Enfin, la structuration des filières, en lien avec Bio Centre, permettra de développer l'ensemble de la filière biologique et de relocaliser les échanges économiques.

Financements prévus

Conseil Général d'Indre-et-Loire (via InPACT 37).
Conseil Régional.
État.

Partenariats envisagés

Le développement de la filière biologique se fera en partenariat avec :

- Bio Centre pour la structuration des filières dans le cadre d'études de territoire,
- la Chambre d'Agriculture et les GDA pour l'accompagnement des conversions et le suivi des agriculteurs (visites de fermes de référence en mode biologique, formations),
- les Pays pour le développement de l'agriculture biologique et des circuits courts,
- l'ADASEA pour le référencement des exploitations et les projections sur la transmission.

III - AUTONOMIE ENERGETIQUE ET ECO-HABITAT

Structure en charge : Alter'énergies

Salariée référente : Marie DANIEL

Contexte et enjeux

Le dérèglement climatique et le phénomène de l'effet de serre observés aujourd'hui font partis des risques majeurs qui pèsent sur l'avenir de la planète. L'agriculture est particulièrement visée dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (GES) puisqu'elle contribue à hauteur de 19% aux émissions de GES comptabilisées au niveau national. Les principales causes : les animaux d'élevage (méthane et oxyde nitreux), les sols (fertilisation, minéralisation, etc.), les consommations d'énergie directe ou indirecte.

D'un point de vue national, l'agriculture représente 2% des consommations d'énergie directement consommée sur les exploitations. Mais cette énergie directe ne représente qu'une part de l'énergie réellement mobilisée : l'énergie « cachée » ou « indirecte », relative à la fabrication et au transport des intrants, représente 2/3 des consommations réelles. La raréfaction des ressources fossiles amène le monde agricole à se diriger vers un mode de production plus économe et à tendre vers l'autonomie énergétique.

La rénovation du parc immobilier est également un enjeu important. La réflexion concerne aussi bien l'efficacité énergétique du bâtiment que l'origine des matériaux de rénovation. La région Centre possède un fort potentiel d'agro-matériaux, comme le chanvre, la paille, le lin. La structuration de filières locales d'agromatériaux permet de relocaliser l'économie, de dynamiser l'emploi local et d'engager des échanges pour créer un nouveau dynamisme en faisant intervenir de nombreux acteurs, (producteurs, transformateurs, collectivités, associations, artisans, chambres consulaires, services techniques, architectes, bureaux d'étude, etc.). Les agro-matériaux sont également un moyen de valoriser une richesse territoriale : un savoir-faire, un bâti propre au territoire et une ressource locale parfois historique.

Objectifs

L'objectif de cette mission est d'accompagner les agriculteurs dans une réflexion globale et dans la mise en œuvre de projets permettant :

- d'améliorer l'efficacité énergétique des exploitations agricoles ;
- d'accompagner la production d'énergies renouvelables notamment à partir de la biomasse agricole, en privilégiant l'usage des co-produits et en aidant à la création d'unités de production de proximité ;
- de structurer des filières artisanales d'agromatériaux afin de diversifier les productions et faciliter la diffusion des matériaux écologiques localement.

Présentation détaillée des actions réalisées

Alter'énergies suit et accompagne deux groupes de producteurs d'huile végétale pure carburant regroupés au sein de deux CUMA : la CUMA de St Bauld et la CUMA des Varenelles. L'action d'Alter'énergies en 2010 a consisté à assurer des prélèvements de graines (colza et tournesol), d'huile, de tourteau et d'huile moteur afin que l'ensemble soit analysé par des laboratoires agréés. A l'occasion des prélèvements, les échanges avec les agriculteurs ont permis d'assurer un suivi de leur activité sur la production d'huile (production du colza, usages de la presse, alimentation des animaux avec le tourteau et conséquences sur la production animale, impacts ou non sur le matériel agricole, etc.). L'information et la veille sur les aspects juridiques et réglementaires des huiles végétales sortira fin 2010 et sera diffusée sur le site internet d'Alter'énergies.

En 2010, Alter'énergies a également poursuivi l'accompagnement d'un groupe d'agriculteurs souhaitant mettre au point un atelier opérationnel de défibrage et de tri du chanvre. Un programme de formation a été mis en place pour répondre aux attentes des agriculteurs du groupe :

- une journée sur « l'adaptation de matériel pour la transformation du chanvre » a été l'occasion pour le groupe de visiter l'atelier de la SCIC EcoVivre dans le Perche ;
- lors d'une seconde journée « les techniques de valorisation et de mise en œuvre du chanvre en écoconstruction » les chanvriers ont pu connaître les différentes mises en œuvre du chanvre dans le bâtiment (aspects thermiques, techniques et financiers) et tester la mise en œuvre grâce à l'accompagnement d'un artisan ;
- une journée a permis d'aborder « la commercialisation et la vente de produits issus du chanvre ».

Le groupe s'est également réuni plusieurs fois au cours de l'année pour échanger sur les techniques de production et l'adaptation du matériel agricole.

Public cible / bénéficiaires

Les paysans d'Indre-et-Loire désireux de s'engager dans des démarches d'autonomie énergétique et de production d'agromatériaux.

Bilan

Indicateurs	Prévus	Réalisés
Groupes « énergie » et « agromatériaux » suivis	2	2
Participants au groupes	10	18
Journées de formation organisées	5	5

Le suivi des actions sur les HVP a permis en 2010 d'avoir des éléments techniques sur l'ensemble de la filière, de la production, à la consommation des tourteaux et de l'utilisation de l'huile dans les moteurs. Le cours du pétrole n'est aujourd'hui plus incitatif pour les producteurs souhaitant uniquement assurer une activité économique autour de la production d'huile. Cependant cette production reste bénéfique pour les éleveurs (chèvres, vaches, cochons, volailles) souhaitant auto-produire leurs protéines et diminuer l'import de soja. Cette activité se montre viable pour les éleveurs, bien que les rations aient été modifiées au cours des expérimentations de ces trois dernières années.

Le travail de suivi assuré avec les agriculteurs permet d'anticiper deux grandes problématiques agricoles, actuelles ou à venir :

1- Comment assurer une production alternative de carburant à la ferme ?

2- Comment faire pour renforcer l'autonomie protéique à la ferme ?

Ce retour d'expérience pourra alors servir aux agriculteurs qui s'ouvriront à ces thématiques et auront ainsi un référentiel pour assurer une production viable.

Pour ce qui concerne le groupe « chanvre », l'année 2010 aura été l'occasion d'avoir un recul sur les filières courtes de production du chanvre pour l'éco-construction à travers les formations organisées (qui portaient sur la globalité de la filière). Les différentes rencontres et échanges ont également permis de s'approprier les problématiques de chacun dans la production et la transformation et de chercher des solutions collectives.

Les deux groupes (chanvre et HVP) rassemblent au total 22 producteurs. Le groupe chanvre est plus actif puisqu'il s'est réuni quatre fois et a suivi trois formations cette année.

Perspectives

En 2011, Alter'énergies souhaite continuer à accompagner le groupe de producteurs d'HVP sur les nouvelles problématiques de production, et informer les nouveaux producteurs qui souhaiteraient s'investir dans la démarche, sur la base des résultats d'étude et de retours d'expérience.

Pour le chanvre, les échanges accompagnés par Alter'énergies se poursuivront en 2011 sur la base du programme d'action qui a été élaboré avec le groupe fin 2010. Ce programme a pour but d'accompagner le groupe sur la finalisation d'un atelier collectif de défibrage. Un accompagnement sera alors organisé pour suivre les chanvriers dans la mise en place de cette unité et expérimenter les différents modes de production et de réglage des machines.

Financements prévus

Conseil Général d'Indre-et-Loire (via InPACT 37).

Conseil Régional du Centre (Cap'Asso).

Fonds de formation professionnelle (VIVEA).

Partenariats envisagés

CUMA de St Bauld et des Varenelles (HVP).

Association nationale « Chanvriers en Circuits Courts » (Chanvre).

IV - CIRCUITS COURTS

Structure en charge : ADEAR 37

Salariés référents : Sophie WOEHLING

Contexte et enjeux

En 2009, un important travail de diagnostic et d'état des lieux des circuits courts existants sur le département a été réalisé par l'ADEAR 37 et a permis d'identifier leurs limites et les freins à leur développement. Les circuits courts de commercialisation (vente à la ferme, AMAP, magasins de producteurs, marchés paysans, etc.) sont largement pratiqués par les membres du réseau InPACT 37 qui apprécient de pouvoir mieux valoriser leurs productions ainsi que le contact et les liens directs qui s'établissent avec les consommateurs dans ce type de démarches. Cependant, à une échelle plus large on s'aperçoit que les circuits courts sont relativement peu développés sur le département d'Indre-et-Loire alors qu'il existe une réelle demande à la fois des consommateurs (AMAP) et des collectivités territoriales (restauration collective).

Parmi les freins au développement des circuits courts qui ont été identifiés de manière structurelle, on peut citer le manque d'unités locales de transformation, des filières locales pas assez structurées et des initiatives individuelles trop isolées. Enfin, nous observons depuis quelques mois, qu'un certain nombre de producteurs fermiers se heurtent à une inadaptation des réglementations sanitaires pour des petits ateliers de transformation et des faibles volumes de commercialisation. Cela conduit certains à cesser leur activité ou à renoncer à leurs projets. Cette situation est préoccupante non seulement pour l'avenir des producteurs fermiers mais également pour le patrimoine gastronomique et le dynamisme rural de notre département.

Objectifs

En 2010, un travail d'enquêtes réalisé au sein du réseau paysan d'InPACT 37, a permis d'affiner le diagnostic en apportant des éléments à l'échelle des fermes. Du côté paysan, les principaux obstacles rencontrés pour développer et maintenir des projets de circuits courts sont l'importante demande en temps de travail que requièrent les activités de transformation et de commercialisation et la difficulté de s'adapter, tant techniquement que financièrement, aux normes sanitaires standardisées de plus en plus contraignantes pour les petits ateliers.

Sur la base de ce diagnostic, la stratégie retenue consiste à développer des projets collectifs de transformation et/ou de commercialisation des produits agricoles. L'objectif est à la fois de mutualiser les investissements dans des ateliers de transformation respectant les normes sanitaires, de mutualiser le temps de travail des producteurs consacré à la vente des produits, de fédérer les initiatives et de structurer des filières locales.

D'un autre côté, pour répondre à une demande accrue des consommateurs pour s'approvisionner en produits de qualité et de proximité, il est nécessaire d'accompagner et de favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes, notamment par la promotion des AMAP ou d'autres formes d'agriculture contractuelle de proximité.

Présentation détaillée des actions réalisées

Les actions menées en 2010 ont permis d'affiner le diagnostic territorial sur les circuits courts par l'acquisition de références économiques, techniques et réglementaires. Une enquête quantitative auprès de 110 producteurs du réseau InPACT 37 a été réalisée et a permis d'identifier les principaux freins au développement des circuits courts dans le département et d'établir des perspectives d'action pour 2010 et 2011.

Depuis l'été 2010, l'ADEAR 37 accompagne une quinzaine de producteurs dans une réflexion sur la mise en place de structures collectives de transformation et/ou de vente en circuits courts. Une première réunion entre ces producteurs a été organisée en septembre et a donné lieu à la mise en place de groupes de travail par production et d'une série de visites visant à recueillir des retours d'expériences sur des initiatives similaires mise en place dans d'autres départements ou régions jusque la fin 2010.

Du côté des consommateurs, l'ADEAR 37 a accompagné l'émergence de plusieurs initiatives d'agriculture contractuelle de proximité en organisant des réunions d'information sur le thème des AMAP.

Public cible / bénéficiaires

Les paysans d'Indre-et-Loire désireux de s'investir dans des démarches collectives de transformation et/ou de commercialisation en circuits courts.

Les consommateurs d'Indre-et-Loire souhaitant se diriger vers des formes de consommation de proximité.

Bilan

Indicateurs	Prévus	Réalisés
Nombre de projets de circuits courts accompagnés	2	2

Trois groupes thématiques (animaux de boucherie, volailles, céréales) d'une dizaine de producteurs chacun sont en cours de constitution. La phase de concertation devrait permettre d'établir rapidement les actions collectives qui seront mis en place et de préciser les orientations des différents projets.

Une quarantaine de consommateurs ont participé aux réunions d'information organisées par l'ADEAR 37, et quatre projets de création d'AMAP devraient voir le jour pour le début de l'année 2011.

La création d'un nouveau poste a permis de lancer une véritable dynamique autour de la question des circuits courts auprès des producteurs et de répondre plus efficacement à la demande des consommateurs.

Perspectives

En 2011, l'ADEAR 37 poursuivra l'accompagnement des trois groupes de producteurs constitués en 2010 dans le montage de leurs projets collectifs de transformation ou de vente de leurs produits. Cet accompagnement consistera à fournir un appui méthodologique, technique et organisationnel et à animer les différents groupes.

Par ailleurs, l'ADEAR 37 poursuivra ses actions de sensibilisation et d'information des consommateurs autour des différentes formes d'agriculture contractuelle de proximité (les AMAP notamment).

Financements prévus

Conseil Général d'Indre-et-Loire (via InPACT 37).
Conseil Régional du Centre (Cap'Asso).
Fond Social Européen (mesure 4.2.3.)

Partenariats envisagés

Le montage et la réalisation de projets collectifs de producteurs sera menée en collaboration avec les services de l'État (services de la DDPP notamment).

V - RESEAU DE FERMES

Structure en charge : ADEAR 37

Salariés référents : Sophie WOEHLING

Contexte et enjeux

Le travail réalisé en 2009 (diagnostics agro-environnementaux et entretiens) a permis d'initier la structuration d'un réseau départemental de fermes engagées dans une démarche d'agriculture durable. Suite à une phase de diagnostic des exploitations et d'identification des besoins des producteurs, il est ressorti une volonté de travailler en réseau et de constituer des groupes de travail thématiques et/ou territoriaux afin d'échanger entre producteurs sur les techniques et pratiques de chacun.

Les groupes de travail thématiques constitués en 2009 concernent des domaines innovants tels que l'agroforesterie, les semences paysannes, la recherche de l'autonomie protéique en exploitations d'élevage ou de systèmes de grandes cultures économes en intrants en exploitations à dominante céréalière.

Objectifs

L'objectif de cet axe est de diffuser des connaissances scientifiques nouvelles et des pratiques novatrices en matière d'agriculture durable afin de faire évoluer les systèmes de production et contribuer à la préservation de l'état des ressources naturelles. Le projet s'inscrit dans le champ agro-environnemental de la durabilité et s'appuie sur une structuration en réseau (puis en groupes) de fermes engagées dans une démarche d'agriculture durable.

Concrètement, il s'agit de favoriser les dynamiques collectives en créant des espaces de rencontres et d'échanges entre producteurs afin que ceux-ci puissent confronter leurs pratiques, réfléchir ensemble, sur la base des connaissances des membres du groupe ou de connaissances apportées par un intervenant, pour avancer ensemble vers des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement.

Présentation détaillée des actions réalisées

En 2010, plusieurs journées de formation, d'échange d'expériences ou de visites de ferme ont été organisées au sein des différents groupes :

- Agroforesterie : formation de présentation de l'agroforesterie, visite d'exploitation pilote, intervention d'un expert forestier sur les exploitations du groupe
- Semences paysannes : formations sur les techniques de sélection
- Maraîchage : rencontres thématiques et échange d'expériences sur les fermes du groupe
- Grandes cultures : formation sur la gestion de l'enherbement sans herbicide et sur les associations céréales/légumineuses

Des diagnostics agro-environnementaux ont été réalisés afin d'identifier les enjeux spécifiques liés à des nouvelles fermes. Des réunions de concertation ont permis de préciser les actions à mettre en place au sein des différents groupes et d'envisager la création d'un nouveau groupe « Techniques alternatives de soin aux animaux ». Enfin, une liste de diffusion et un centre de ressources documentaires en ligne ont également été mis en place.

Public cible / bénéficiaires

Les paysans d'Indre-et-Loire désireux de s'engager dans des démarches innovantes en matière d'agriculture durable.

Bilan

Indicateurs	Prévus	Réalisés
Groupes « agriculture durable »	4	5
Participants au réseau de fermes	40	55
Journées de formation organisées	8	10

Au total, une dizaine de journées (ou demi-journées) ont été organisées en 2010. Elles ont rassemblé plus d'une cinquantaine de participants répartis dans les différents groupes. Certains groupes fonctionnent mieux que d'autres et rassemblent davantage de personnes, c'est le cas notamment du groupe « Maraîchage » qui rassemble à la fois des producteurs en place et des porteurs de projets d'installation. Le groupe « Semences paysannes » s'est bien étoffé l'an dernier et fonctionne désormais assez bien mais de manière ponctuelle (au moment de la sélection). Le groupe « Agroforesterie » s'est réuni plusieurs fois mais compte peu de participants, il n'y a pas encore de projets de plantation pour cette année. Enfin, les participants au groupe « Grandes cultures » sont assez nombreux et marquent un réel intérêt à réaliser des rencontres thématiques sur les fermes. La volonté de créer un nouveau groupe a été formulée, reste à concrétiser cette création par l'organisation d'actions spécifiques au groupe en 2011.

La création d'un nouveau poste a permis l'animation de ce réseau et la réalisation de toutes ces actions. En revanche, moins de diagnostics agro-environnementaux ont été réalisés que ce qui était prévu.

Perspectives

La SEPANT a déposé un dossier pour travailler sur les relations à bénéfices mutuels entre agriculture et biodiversité en systèmes de grandes cultures et en maraîchage. Il est prévu de s'appuyer sur le réseau de fermes d'InPACT 37 pour construire un programme de formation et mettre en place des expérimentations sur le terrain.

Financements prévus

Conseil Général d'Indre-et-Loire (via InPACT 37).
Conseil Régional du Centre (Cap'Asso).
FEADER (via l'ARDEAR).
Fonds de formation professionnelle VIVEA.

Partenariats envisagés

L'ADEAR 37 interviendra en tant que partenaire dans la mise en œuvre du projet de la SEPANT.

VI - AGRICULTURE ET CITOYENNETE

Structure en charge : Alter'énergies

Salariée référente : Marion FAURE

Contexte et enjeux

En Indre-et-Loire comme un peu partout sur le territoire, la demande en produits biologiques est en forte croissance. Par contre, la production biologique locale est aujourd'hui insuffisante pour répondre à la demande des consommateurs et à la volonté des élus d'élargir l'offre.

Il est donc important de mener des actions de sensibilisation et de mobilisation des citoyens et des élus pour favoriser le développement de l'agriculture biologique localement. L'objectif est de créer une adhésion large des consommateurs et de créer une synergie avec les élus locaux qui ont la volonté de réaliser cette mutation.

Objectifs

Les objectifs sont multiples :

- aboutir à une meilleure compréhension des enjeux de l'agriculture biologique et locale par les habitants ;
- permettre aux citoyens, conscients des enjeux, de participer aux choix collectifs en terme d'aménagement du territoire ;
- créer une mobilisation des habitants et associations du département pour soutenir l'action d'InPACT 37 autour du développement de l'agriculture bio et locale ;
- mobiliser le maximum de communes sur l'enjeu de la production bio et locale.

Présentation détaillée des actions réalisées

- **L'organisation de fermes ouvertes et la mise en place de chantiers solidaires**

A l'occasion de l'opération nationale « De Ferme en Ferme », Alter'énergies a coordonné l'ouverture de 22 fermes du département durant un week-end. En amont de la manifestation, des journées de formation ont permis d'échanger entre paysans sur le concept d'agriculture durable et de se préparer à recevoir du public sur son exploitation.

En 2010, Alter'énergies a lancé le dispositif de chantiers solidaires qui ont pour objectif de mettre en relation des agriculteurs ayant un besoin ponctuel de « coup de main » et des citoyens qui veulent mettre en pratique leur solidarité avec le monde paysan. Ils sont également l'occasion de renforcer le lien entre producteurs et consommateurs et ainsi permettre aux consommateurs de mieux connaître les réalités paysannes d'aujourd'hui. Les premiers chantiers sont prêts, ils auront lieu début 2011.

- **L'ingénierie de formations pour les élus**

En fin d'année, un premier programme de formation à destination des élus a été élaboré. La première formation se déroulera début 2011.

- **La campagne « Pour une agriculture et une alimentation biologiques et locales en Touraine »**

L'année 2010 a permis d'amplifier la campagne de sensibilisation et de mobilisation des habitants et des élus du département, sur la question des enjeux de l'agriculture biologique (cf. tableau ci-dessous présentant l'ensemble des actions réalisées cette année).

DATE	EVENEMENT	LIEU	ORGANISATEUR	ACTION	ASSOCIATIONS MOBILISEES
16/17 janvier	Salon du développement durable	St Avertin	Commune	stand	Sepant
30/31 janvier	Salon du développement durable	Veigné	Commune	stand	Amap Bio en Brenne, Alter'énergies
04/mars	Projection « Nos enfants nous accuseront »	Tours	Mairie de Tours, FCPE, Bambins des toits, Inpact 37, Alter'énergies, Biocoop, Coop Nature	Projection / débat avec JP Jaud	Alter'énergies
06/mars	Semaine de l'environnement	Saint Pierre des Corps	Arial, Velorution, Apne	Velorution, plantation	Arial, Velorution, Apne
25/mars	Soirée-débat	Villedomer	ARBRE	Soirée-débat	InPACT37, Gabbto, ARBRE
30/mars	Projection « Nos enfants nous accuseront »	La Riche	APE, Amap La Riche, Inpact 37, Alter'énergies	Projection / débat	Alter'énergies, InPACT37, La Riche en Bio, Gabbto
02/avr.	Projection « Solutions locales pour un désordre global »	Tours	Escem/Colibri	Projection / débat	InPACT37
03/avr.	Forum du développement durable	Tours	Tours+	stand	Alter'énergies
17/18 avr.	Nature en fête	St Avertin	Commune	stand	Réseau Tourangeau anti OGM
17/18 avr.	Week end Vert	Joué les tours	Commune	stand, animation	Alter'énergies
24/25 avr.	De Fermes en fermes	La Ville aux Dames	Alter'énergies/FR Civam	Dégustation, éveil au goût	ATABLE, Les Jardiniers Ambulants
25/avr.	Forum du développement durable	Cormery	Commune	stand	La Riche en Bio/Alter'énergies
30/mai	Brocante	Civray	Commune	stand	La Riche en Bio
05/juin	Festival Brennestorm	Reugny	Swing in Reugny	stand	La Riche en Bio/Alter'énergies
13/juin	Fête du poulet Grillé	Villedomer	Commune	stand	La Riche en Bio
17/juin	Projection de « Nos enfants nous accuseront »	L'île Bouchard	Raiponce/Alter'énergies	Projection / débat	Raiponce
11/12 juillet	Alter Tour	St Pierre des Corps, Tours	Alter'tour	mise en valeur d'initiatives agricoles en ville	Arial, Les Jardiniers Ambulants, Inpact37
19/sept.	Convergence bio	Tours	Convergences Bio	stand	Alter'énergies
21/sept.	Projection « Nos enfants nous accuseront »	Chambray	Commune	projection de « nos enfants nous accuseront »	Alter'énergies, Inpact37, Gabbto
25/26 sept.	Salon Fougères	Tours	Harmanils	stand	Alter'énergies, Gabbto, Adear, Inpact37
08/oct.	Projection « Nos enfants nous accuseront »	Ligueil	Commune/InPact37	Projection / débat	Alter'énergies, Inpact37, Adear

Public cible / bénéficiaires

Le public concerné par ces actions est composé des :

- associations et groupes organisés du département ayant participé à la campagne (voir tableau) ;
- citoyens ayant participé aux divers événements organisés ;
- agriculteurs en agriculture biologique et en agriculture durable d'Indre-et-Loire :
 - ouvrant leurs portes lors de l'opération « de Ferme en Ferme » ;
 - accueillant des chantiers solidaires ;
 - intégrés dans la démarche de mobilisation sur les enjeux du territoire, et ainsi valorisés dans leurs pratiques lors des projections débat notamment.
- élus :
 - participants aux projections-débats ;
 - co-organisateurs d'événements.

Bilan

Indicateurs	Prévus	Réalisés
Fermes ouvertes	25	22
Actions de sensibilisation et de mobilisation organisées	15	21
Formations des élus organisées	2	0
Chantiers solidaires et participatifs coordonnés	5	0

Cette année encore, une grande diversité de productions étaient représentées à l'opération « de Ferme en Ferme ». Cela a permis aux visiteurs de découvrir des fermes très différentes les unes des autres : viticulture, maraîchage, élevage bovin, élevage caprin, volaille, apiculture, céréales, asperges. Au total, c'est plus de 3 400 visiteurs qui ont passé un peu de temps dans une ou plusieurs fermes du département pour découvrir les démarches d'agriculture durable des uns et des autres. Globalement, les visiteurs se sont déclarés satisfaits des rencontres, de même que les agriculteurs qui mettent l'accent sur la qualité des échanges avec les citoyens.

Les activités organisées dans le cadre de la campagne « *Pour une agriculture et une alimentation biologiques et locales en Touraine* » ont permis :

- d'aborder le thème de la consommation alimentaire avec un public varié ;
- d'évoquer les motivations des uns et des autres pour faire évoluer leur modes de consommations ;
- de montrer les marges de manœuvre de chacun (organisation de nouveaux modes de commercialisation tel les AMAP, évolution des habitudes alimentaires, etc.) ;
- de faire connaître la situation de l'agriculture biologique dans le département ;
- de faire connaître les actions des collectivités dans le cadre de la restauration collective ou de la préservation du foncier agricole ;
- de mobiliser des citoyens dans le cadre de la campagne, pour organiser d'autres évènements.

Concrètement quelques résultats parmi d'autres :

- le salon du développement durable de Veigné a débouché sur la constitution d'une AMAP sur Artannes ;
- la projection de « Nos enfants nous accuseront » à Tours, a permis de sensibiliser un grand nombre de parents d'élèves qui ont envisagé de poursuivre le travail de sensibilisation ; idem pour la projection à la Riche ;
- la projection de « Nos enfants nous accuseront » à Ligueil a débouché sur la création d'une AMAP et sur la mise en relation entre une cantine et des producteurs.

Suite aux actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne menées en 2010, un certain nombre de collectivités s'intéressent à la question de l'agriculture et de l'alimentation biologique sur leur territoire. Ainsi, InPACT 37 a entamé plusieurs démarches d'information et/ou de concertation avec des communes, communauté de communes ou d'agglomération du département. Parmi les nombreux contacts pris, on peut citer les rencontres avec des élus ou des agents de développement de : Tours, Tour(s) plus, Fondettes, La Riche, Ballan Miré, Saint Pierre des Corps, la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau, Chambray-lès-Tours, Bourgueil et la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, Ligueil, Civray de Touraine.

On peut constater que la campagne s'élargit sur les territoires ruraux. Permettant de toucher d'autres citoyens, autour de problématiques un peu différentes. Les actions développées ont permis de commencer à mobiliser les associations de parents d'élèves.

Perspectives

L'opération « de Ferme en Ferme » 2011 aura lieu les 23 et 24 avril prochains. L'objectif est d'élargir le nombre d'agriculteurs mobilisés sur le week-end et d'améliorer la communication grand public.

Suite à l'organisation des deux premiers chantiers solidaires début 2011, un programme sera mis en place tout au long de l'année, en fonction des propositions des agriculteurs alternant entre chantiers coups de main et échanges de savoirs.

La campagne « *Pour une agriculture et une alimentation biologiques et locales en Touraine* » sera poursuivie en 2011, avec pour objectif le développement de la mobilisation sur de nouvelles communes. L'accent sera notamment mis sur la communauté de communes du pays de Bourgueil, avec la co-organisation de leur fête de la nature. Une action expérimentale sera menée dans une école de

l'agglomération, pour développer la proposition qui pourra être faite au milieu scolaire et toucher les parents d'élèves mais aussi les élèves directement.

Enfin, une première formation des élus aura lieu début 2011. Elle aura pour objectif de présenter aux élus locaux, les principaux outils à leur disposition pour participer à maintenir des terres agricoles sur leur commune ou leur communauté de communes permettant le développement d'une agriculture biologique et locale. Cette formation permettra aux élus de découvrir l'ensemble des leviers d'action, afin d'identifier ceux qui leur permettront d'agir sur leur propre commune ou communauté de communes. Sur la base de cette première formation et en fonction des besoins émis par les collectivités, un programme sera mis en place pour 2011.

Financements prévus

Conseil Général d'Indre-et-Loire (via InPACT 37).

Ville de Tours.

Fonds de formation des élus.

FR CIVAM.

Partenaires privés.

Partenariats envisagés

Comme les années passées, Alter'énergies organisera l'opération « de Ferme en Ferme » en partenariat avec la Fédération Régionale des CIVAM.

La formation des élus sera organisée en partenariat avec le réseau national des AFIP.

Enfin, la campagne « *Pour une agriculture et une alimentation biologiques et locales en Touraine* » sera organisée en partenariat avec les associations du réseau de partenaires d'InPACT 37 (Slow food, Apné, SEPANT, ARIAL, ATABLE, ATTAC 37, Changeons d'ère, Les Jardiniers Ambulants, Pour Politis 37, Raiponce, Réseau Tourangeau Anti-OGM, Une Place pour Tous, Véloration Tours, AMAP Bio en Brenne, AMAP La Belle Terre, AMAP La Riche en Bio, ARBRE) et les collectivités territoriales volontaires.

VII - PROJETS PILOTES

Structure en charge : INPACT 37

Salarié référent : Mathieu LERSTEAU

Contexte et enjeux

En Indre-et-Loire comme ailleurs, le phénomène de consommation d'espace, aux dépens des surfaces agricoles, tend à s'accélérer. Dans notre département, environ 1000 ha de terre agricole disparaissent chaque année, cela représente 100 ha/mois, 3 ha/jour. Cette perte de terre agricole se réalise essentiellement au profit de l'artificialisation (urbanisation, voirie, etc.).

Alors qu'en 50 ans, la population du département a doublé, les surfaces artificialisées ont quadruplé. L'artificialisation touche en premier lieu les terres agricoles ayant le meilleur potentiel agronomique, en conséquence la part des terres de moins bonne qualité tend à augmenter au sein de la Surface Agricole Utile (SAU) totale.

L'artificialisation des terres s'observe surtout sur les zones péri-urbaines où les espaces agricoles sont considérés comme une réserve foncière pour l'urbanisation (construction de lotissements, de zones d'activités économiques, etc.) et subissent donc les conséquences de l'étalement urbain. Ainsi, si la surface agricole a diminué de 3% en 10 ans sur le département, elle a diminué de 8% sur l'aire du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale de l'Agglomération Tourangelle).

La pression foncière qui s'exerce sur certaines zones entraîne des difficultés de maintien et de création d'activités agricoles là où il existe pourtant un enjeu fort à préserver une agriculture durable et de qualité. C'est en effet en périphérie des grands bassins de vie (agglomération tourangelle notamment) que les enjeux de maintien d'une activité agricole de proximité sont les plus forts. La demande des citoyens pour une nourriture de proximité, de qualité, saine et respectueuse de l'environnement étant de plus en plus importante.

Face à ce constat, les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, etc.) et les citoyens possèdent des moyens d'actions afin de maintenir, créer et aménager des zones à vocation agricole sur leur territoire. Il existe en effet des outils pour lutter contre la spéculation foncière, maintenir des zones à vocation agricole et ainsi favoriser l'accès au foncier permettant de réaliser un maximum d'installations agricoles durables.

Objectifs

Convaincus du rôle fondamental que doivent jouer les citoyens et les collectivités territoriales pour participer à faire évoluer le monde agricole vers une agriculture citoyenne et territoriale, nous proposons de développer des projets concertés entre élus, paysans et citoyens à l'échelle des territoires.

Dans un premier temps, l'objectif de la démarche est d'offrir un cadre favorable à l'installation d'un porteur de projet souhaitant s'installer en agriculture en lui facilitant l'accès à l'outil de production. Cela passe par un accès facilité au foncier sans avoir à supporter de charges d'investissement.

Dans un second temps, les objectifs sont de :

- pérenniser l'exploitation,
- garantir la vocation agricole du site sur le long terme,
- valoriser des terres par un mode de production respectueux de l'environnement,
- assurer un écoulement local de la production.

Présentation détaillée des actions réalisées

L'action consiste à accompagner des collectivités territoriales dans leurs stratégies foncières et leurs projets de création ou de maintien d'activités agricoles durables sur leur territoire. Deux projets pilotes ont été initiés il y a quelques années, il s'agit du projet de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau (CCET) et de celui de La Riche.

- **La CCET**

Depuis deux ans, InPACT 37 anime et accompagne une réflexion associant élus, agents de développement et porteurs de projet au sein de la CCET concernant la préservation et la gestion de zones à vocation agricole sur leur territoire. InPACT 37 apporte un appui méthodologique pour construire un projet agricole partagé et concerté au niveau du territoire.

La démarche de la CCET consiste à offrir un cadre favorable à l'installation d'un premier maraîcher en lui facilitant l'accès à l'outil de production. L'objectif est de fonctionner dans le même principe que les ateliers-relais sous forme de fermes-relais mises à disposition d'entrepreneurs par une collectivité territoriale pour leur permettre de commencer leur activité grâce à un accès facilité au foncier et sans avoir à supporter la charge d'investissement. A moyen terme, la CCET ne souhaite pas rester propriétaire et gestionnaire du foncier et du bâti. La vente à une structure telle que Terre de Liens permettrait de garantir la vocation agricole du site sur le long terme et d'assurer une valorisation des terres par un mode production respectueux de l'environnement.

Après une longue phase de concertation entre les différents acteurs et d'identification des terrains potentiels, le projet entre désormais dans une phase plus opérationnelle. Des négociations et transactions foncières sont actuellement pilotées par la SAFER pour que la CCET puisse réaliser les acquisitions nécessaires à la réalisation du projet. En parallèle, un travail de concertation entre les services techniques de la CCET et le porteur de projet animé par Alter'énergies a permis d'aboutir à une conception bioclimatique d'un bâtiment de 250 m² pour l'activité maraîchère. La CCET amorce tout juste les démarches administratives pour la réalisation de ce bâtiment, une consultation sera prochainement ouverte pour recruter l'équipe de Maîtrise d'œuvre.

Le futur maraîcher est en train de terminer son parcours à l'installation dans le cadre du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Il envisage une installation en 2011 en association avec un maraîcher déjà en activité en agriculture biologique.

- **La Riche**

Depuis plus d'un an, InPACT 37 accompagne la ville de La Riche dans un projet de création d'activités agricoles sur des terres appartenant à la commune. InPACT 37 apporte un appui méthodologique pour construire un projet agricole partagé et concerté au niveau du territoire.

La démarche de la ville de La Riche consiste également à offrir un cadre favorable à l'installation d'un maraîcher en lui facilitant l'accès à l'outil de production sans avoir à supporter la charge d'investissement. Cependant, le montage est différent de celui de la CCET dans la mesure où la commune est déjà propriétaire du foncier mis à disposition et qu'elle souhaite le rester. La signature d'un bail rural permettra au porteur de projet d'avoir une garantie de location sur le long terme.

Après une phase de concertation entre les différents acteurs, le projet entre dans une phase opérationnelle. La commune de La Riche a fait le choix de l'éco-construction (ossature bois, remplissage paille) pour la réalisation d'un bâtiment d'exploitation. L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue a élaboré les plans du bâtiment et le cahier des charges en étroite collaboration avec le Maître d'Ouvrage, le porteur de projet et Alter'énergies. La consultation des entreprises se termine fin 2010 et la construction débutera en début d'année 2011 pour une livraison au second semestre.

En parallèle, une AMAP a été créée sur la commune et regroupe une soixantaine de familles. De son côté, le porteur de projet termine son parcours à l'installation dans le cadre du PPP et envisage de débiter la production à partir du printemps 2011.

- **Ballan-Miré**

Dans le cadre de la révision de son POS en PLU, la commune de Ballan-Miré a fait réaliser un diagnostic agricole dressant un état des lieux de l'activité agricole sur la commune et des principaux enjeux liés à ce secteur sur son territoire. La commune souhaite désormais engager une action volontariste forte pour permettre la création d'activités agricoles sur des terres en propriété ou sur des espaces pouvant éventuellement faire l'objet d'une acquisition. La commune a donc sollicité InPACT 37 pour un accompagnement méthodologique dans la stratégie foncière et le montage d'un projet.

Enfin, d'autres collectivités ont sollicité InPACT 37 pour mener des réflexions similaires sur la gestion du foncier et envisager le montage de projets de création d'activités agricoles sur leur territoire. On peut citer la ville de Joué-les-Tours et la communauté d'Agglomération Tour(s)plus.

Public cible / bénéficiaires

Le public concerné par ces actions est composé :

- en premier des élus des collectivités territoriales en charge de l'aménagement et du développement durable de leur territoire,
- des porteurs de projets d'installation agricole,
- des citoyens-consommateurs souhaitant soutenir une installation agricole.

Bilan

Indicateurs	Prévus	Réalisés
Collectivités territoriales accompagnées	3	3
Accompagnement de projets d'éco-construction	3	2

Les démarches engagées nécessitent une large mobilisation et une forte volonté politique pour que les projets aboutissent. Pour ce qui concerne la CCET, les démarches sont assez longues dues aux nombreuses négociations foncières qui doivent être réalisées par la SAFER. Néanmoins, l'installation du porteur de projet devrait être possible pour fin 2011. La démarche a été plus rapide pour le projet de La Riche puisque la commune était propriétaire des terres. Le début de la production est prévue pour début 2011.

De manière générale, de plus en plus de collectivités territoriales (communes, communautés de communes, pays) se préoccupent de la gestion du foncier et plusieurs ont engagé des réflexions quant à la place de l'agriculture biologique et des circuits courts sur leur territoire.

Dans ce cadre là, la plus-value apportée par InPACT 37 se situe dans la présence d'une structure capable de rassembler différents acteurs autour d'une réflexion concertée et de les associer à l'élaboration d'un projet concerté de territoire.

Perspectives

En 2011, il sera important de concrétiser les premières actions pilotes pour capitaliser de l'information, de l'expérience et démontrer que ces initiatives nouvelles sont bien réalisables. A ce titre, les démarches engagées avec la CCET et la ville de La Riche sont les plus avancées et devraient aboutir prochainement. Il sera important d'accorder la priorité à ces deux projets là.

Par ailleurs, de nombreuses autres collectivités se posent des questions sur le développement de l'agriculture biologique et ont besoin d'être accompagnées dans leur réflexion et dans l'élaboration de projets sur leur territoire. Il faudra donc poursuivre l'accompagnement des réflexions et démarches engagées et répondre aux sollicitations nouvelles qui se feront jour au cours de l'année. D'autant plus que la concrétisation des premières actions pilotes devraient – espérons-le – susciter l'intérêt d'autres collectivités.

Financements prévus

Conseil Général d'Indre-et-Loire.

Partenariats envisagés

InPACT 37 participe à un projet monté par l'ARDEAR dans le cadre du Réseau Rural Régional. Ce projet consiste à élaborer une méthodologie d'accompagnement des collectivités territoriales dans leur stratégie foncière et leurs projets de création d'activités agricoles durables sur leur territoire. Il fera appel à la participation de plusieurs acteurs concernés par l'aménagement du territoire, l'installation agricole, la protection de l'environnement, la consommation responsable, etc. Parmi ces acteurs, on peut citer la SAFER, les Chambres d'Agriculture, le Conseil Régional, la DRAAF, Terre de Liens, les Pays et PNR, les AMAP, etc.

3/ PLAN D' ACTIONS 2011

Axe de travail	Structure
Installation agricole	
Accompagnement des porteurs de projets à l'installation (suivi individuel, animation de temps collectif, mise en place de tutorats)	ADEAR 37
Agriculture biologique	
Accompagnement des producteurs biologiques du département (veille technique et réglementaire, diffusion d'informations, formations, représentation, implication au sein d'un réseau régional et national, etc.)	GABBTO
Accompagnement à la conversion ou l'installation en agriculture biologique (mise en place du Pôle Conversion, formations, visites d'exploitations, mise en relation, etc.)	
Soutien à la commercialisation des produits bio (montage et suivi de projets de circuits courts, mise en relation des collectivités avec les producteurs pour la RHD en lien avec la plate forme régionale, aide à la structuration des filières)	
Organisation et participation à des événements afin de faire la promotion de l'agriculture biologique et des produits locaux (Printemps Bio, salon Fougère, etc.)	
Autonomie énergétique et agromatériaux	
Accompagnement des fermes vers l'autonomie énergétique (veille technique, réalisation de diagnostics énergétiques, animations de groupes thématiques, organisation de formations professionnelles, expérimentations)	Alter'énergies
Accompagnement des fermes vers la production d'agro-matériaux (veille technique, animations de groupes thématiques, organisation de formations professionnelles, expérimentations) et participation à la structuration de filières locales	
Réseau de fermes	
Accompagnement des fermes vers plus de durabilité économique, sociale et environnementale (animation d'un réseau de fermes et de groupes thématiques, veille technique et diffusion d'informations, organisation de formations professionnelles, échange d'expériences)	ADEAR 37
Circuits de proximité	
Accompagnement à l'émergence de projets collectifs de transformation et de commercialisation locales (veille technique et réglementaire, animation de groupes thématiques)	ADEAR 37
Accompagnement de projets d'agriculture contractuelle de proximité type AMAP (information des consommateurs, appui méthodologique, mis en place de groupes producteurs-consommateurs, etc.)	
Agriculture et citoyenneté	
Organisation de fermes ouvertes (organisation et préparation de l'action, communication)	Alter'énergies
Animation d'une campagne de sensibilisation et de mobilisation (organisation et participation à des évènements grands publics, communication)	
Organisation de formations des élus (organisation de formations thématiques)	
Animation d'un réseau de chantiers solidaires et participatifs (appui à l'organisation de chantiers, diffusion d'information, mise en réseau)	
Projets Pilotes	
Montage et suivi de projets de création d'activités agricoles par des collectivités territoriales (concertation, définition de projets, mise en réseau, accompagnement stratégique et technique)	InPACT 37
Accompagnement de projets de construction écologique de bâtiments agricoles (veille technique et réglementaire, avis technique, retour d'expériences, mise en réseau)	Alter'énergies
Coordination	
Suivi des projets et coordination entre les différents axes	InPACT 37
Veille institutionnelle et financière, recherche de partenariats	
Rédaction d'un bilan annuel d'activités	
Ve associative	
Communication interne et externe	
Documentation	
Secrétariat et suivi administratif	
Suivi comptable	

